

Source	<i>Lectures</i>
Date	29 mars 2013
Signé par	Myriam CHOLVY

Avec *Pour l'emploi des seniors. Assurance chômage et licenciements*, Jean-Olivier Hairault n'en est pas à son coup d'essai. Professeur à l'Université Paris 1 ainsi qu'à l'École d'Économie de Paris, et chercheur associé au CEPREMAP (CEntre Pour la Recherche ÉconoMique et ses APplications), l'auteur a en effet déjà eu l'occasion de traiter de cette thématique dans un précédent ouvrage intitulé *Pour une retraite choisie. L'emploi des seniors*. Si nous avons pleinement conscience de la nécessité de mettre en place des réformes, la société française ne semble pas prête à accepter un tel changement, d'autant qu'il suppose de s'attaquer à certains acquis sociaux. C'est pour cela que les gouvernements ont depuis des années pris le parti d'entreprendre des réformes avec plus ou moins d'engagement. Une situation qui n'a pas échappé à Jean-Olivier Hairault, qui nous propose par cet essai des pistes pour une réforme en profondeur des systèmes d'assurance chômage et de retraite.

Pour introduction, Jean-Olivier Hairault nous propose un état des lieux chiffré de l'emploi des seniors, complété par une analyse pertinente. L'auteur part d'un constat qui ne saurait souffrir aucune contestation : le taux d'emploi est moins élevé chez les seniors que chez les plus jeunes. Il est ainsi montré que ce n'est pas tant le taux de retours en emploi qui s'effondre que le nombre de sorties de l'emploi qui s'envole après 55 ans. Les scientifiques ne s'accordent pourtant pas pour dire que les seniors connaissent une perte de productivité et de motivation ; la question ferait même plutôt débat. D'autres facteurs sont cités dans l'ouvrage pour expliquer cet état de fait. Ainsi, les seniors sont perçus comme une variable d'ajustement du marché de l'emploi, tout particulièrement en temps de crise. Selon l'auteur, notre pays s'est enfermé depuis plusieurs décennies dans ce « choix collectif » qu'il faut désormais remettre en question. Si d'autres pays européens ont entamé des réformes dès les années 90, la France semble traîner des pieds, portée par la croyance que « le départ anticipé des seniors facilite l'entrée des jeunes sur le marché du travail ». Incités à rester inactifs par une allocation chômage particulièrement généreuse et dévalorisés aux yeux de la société, les seniors se trouvent aussi confrontés à une faible demande de la part des entreprises. D'où la nécessité d'arbitrer entre « assurance » et « incitation », en gardant à l'esprit qu'une réforme des retraites ne saurait être accompagnée d'une réforme des préretraites et du système d'assurance chômage. C'est loin des idées reçues, en s'appuyant sur des recherches et des études statistiques, que l'auteur nous invite à une réflexion permettant de repenser les fondements de l'emploi des seniors.

La première partie de l'essai offre un panorama des dispositifs de retraite de ces trente dernières années. Répétant ce qui a été dit lors de l'introduction, l'auteur y explique pourquoi l'inactivité des seniors est aujourd'hui préférée au chômage des jeunes en cas de restructuration à la baisse des effectifs d'une entreprise. Les années 70 ont vu la mise en place des premiers dispositifs de préretraite, qui ont peu à peu été élargis au fil des décennies, prenant par exemple la forme d'une allocation chômage relativement généreuse pour les plus de 55 ans, ou encore d'une dispense (depuis lors réformée) de recherche

d'emploi pour les plus de 57 ans et demi. Certaines dispositions visant à taxer le licenciement des seniors ont également été adoptées afin de limiter les sorties tardives du marché de l'emploi. Il serait toutefois présomptueux de dire que cet objectif a été atteint puisqu'on a pu remarquer une forte hausse du nombre de licenciements pour faute professionnelle, fruits d'un arrangement entre seniors et entreprises. L'assurance chômage des seniors tendait à évincer les préretraites publiques traditionnelles. Plus récemment, les conditions de départ anticipé ont été durcies et le bénéfice des préretraites publiques a été soumis à des états sanitaires (pénibilité, handicap notamment) ou à des secteurs spécifiques. La deuxième partie de l'ouvrage, la plus courte, analyse les conséquences négatives du système français d'assurance chômage sur l'emploi des seniors en s'appuyant sur les résultats d'études concernant cette partie de la population. La première d'entre elles est le taux de sortie de l'emploi particulièrement élevé chez les plus de 55 ans. Utilisés comme variable d'ajustement des effectifs par un grand nombre d'entreprises, ils acceptent pourtant volontiers cette situation puisqu'en se substituant à un système de préretraite, l'assurance chômage leur offre la possibilité de vivre avec un relatif sentiment de sécurité sans pour autant s'astreindre à la recherche d'un nouvel emploi, par exemple en vue de cotiser les éventuels trimestres manquants. Il est d'ailleurs remarqué qu'il semble exister une corrélation entre indice de protection de l'emploi (d'un point de vue juridique) et taux d'emploi des seniors. Le recours massif au licenciement des seniors ne saurait être mis sur le compte d'une diminution de leur employabilité ou de leur productivité. Il serait plutôt la conséquence d'attentes salariales relativement élevées de la part des plus des 55 ans, mettant en avant leur ancienneté, et d'un niveau d'allocation chômage élevé particulièrement attractif contre lequel les entreprises ne peuvent que difficilement rivaliser sans entamer leurs propres lequel les entreprises ne peuvent que difficilement rivaliser sans entamer leurs propres bénéfices. Nous touchons là le deuxième effet pervers du système d'assurance chômage actuel. En effet, dans pareil contexte, un chômeur qui anticipe un départ à la retraite proche sera moins enclin à produire un important effort de recherche. Cette situation est en outre accentuée par la « jeunesse » de l'âge légal de départ à la retraite et par l'obligation faite, de par le passé, de ne pas rechercher de nouvel emploi à partir d'un certain âge.

À travers la troisième partie, l'auteur nous propose plusieurs pistes de réforme avec pour objectif de responsabiliser collectivement les entreprises et la société, et individuellement les seniors. Tout d'abord, en s'appuyant sur la théorie de l'assurance chômage optimale, il propose non pas de baisser le niveau d'allocation chômage mais d'accroître le taux de retour en emploi en incitant à produire un effort de recherche supérieur. Il lui apparaît ainsi nécessaire d'instaurer plus de dégressivité dans l'allocation à l'approche de la retraite, compensée par un niveau d'allocation plus élevé dans les premières périodes de chômage. Il émet ensuite l'idée d'un système de majoration de la pension de retraite en fonction de la durée du chômage. Dans le cas d'un retour en emploi tardif, le chômeur pourrait commencer à utiliser sa pension avant l'âge légal, en subissant toutefois les décotes liées aux trimestres manquants. Il conserverait bien entendu la possibilité de travailler en parallèle. Jean-Olivier Hairault propose également une taxe sur les licenciements des seniors. Une piste déjà exploitée dès la fin des années 80 avec la contribution Delalande, dont les effets se sont révélés limités et qui a finalement été abandonnée en 2008. L'idée serait de l'indexer à l'avenir sur la notion de distance à la retraite et de la compléter par des mesures d'accompagnement visant à redonner de la valeur à l'emploi des seniors en améliorant leur employabilité et l'organisation de leur travail. Comme le souligne l'auteur,

la culture de la préretraite aujourd'hui fermement ancrée est le fruit d'une déresponsabilisation des différents acteurs, il devient donc nécessaire de faire évoluer les choses. Si la France souhaite désormais suivre le même chemin que d'autres pays, il lui faudra se lancer dans une véritable démarche de durcissement des conditions de préretraite. Avec cet ouvrage, l'auteur nous propose un court essai agréable à lire, agrémenté de graphiques venant compléter les propos, accessible pour toutes les catégories de lecteurs, du plus averti au néophyte. L'auteur peut avoir tendance à mettre l'accent à plusieurs reprises sur les mêmes idées. Si la compréhension de l'ouvrage en est facilitée, le style peut parfois s'en trouver alourdi. La thématique de l'emploi des seniors, encore et toujours d'actualité, est quant à elle analysée avec sérieux. Les propositions soumises semblent pertinentes, mais il convient toutefois de s'interroger sur leur applicabilité dans une société particulièrement attachée aux acquis sociaux. La voie de la réforme n'est d'ailleurs pas toujours celle adoptée par le gouvernement actuel, en dépit des difficultés rencontrées par les seniors. Les propositions ici présentées ne seraient sans doute pas suffisantes et ne feraient à coup sûr pas l'unanimité au sein des économistes. Néanmoins, elles ont le mérite d'alimenter le débat. Quant à savoir si la société française est prête pour un tel bouleversement, c'est une autre histoire...